

Paraguay

Législation nationale

Systèmos at consents

Systemes et concepts			
Systèmes et concepts	Organisations militaires		
- Loi de Défense nationale et de Sécurité interne (N° 1.337 - 14/04/1999)	- Loi du service militaire obligatoire (N° 569 - 24/12/1975. Dernière réforme: Loi N° 2.440 - 02/09/2004) - Loi organique des tribunaux militaires (N° 840 - 19/12/1980) - Code pénal militaire (Loi N° 843 - 19/12/1980) - Code de procédure pénale et militaire en temps de paix et de guerre (Loi N° 844 - 19/12/1980) - Loi d'organisation générale des Forces armées de la Nation (N° 74 - 20/11/1991. Dernière réforme: Loi N° 244 - 21/12/1993) - Loi du statut du personnel militaire (N° 1.115 - 27/08/1997)		

Source: Élaboration propre sur la base de la législation mentionnée. Pour les dispositions constitutionnelles, voir chapitre 1.



Militaires et participation politique

	Retraités	En activité
Possibilité de vote	Oui	Oui
Présentation de candidatures	Oui	Non

Source: Constitution.

Traités internationaux

Sur la sécurité hémisphérique

- Traité interaméricain d'assistance réciproque

Signature: 02/09/1947 Dépôt: 28/07/1948

- Traité américain de solutions pacifiques (pacte de Bogotá): Signature: 30/04/1948 Dépôt: 27/07/1967

Sur l'armement

- Traité pour la proscription des armes nucléaires en Amérique latine et les Caraïbes (traité de Tlatelolco):

Signature: 26/04/1967 Dépôt: 19/03/1969

- Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires: Signature: 01/07/1968

Dépôt: 04/02/1970

- Convention pour l'interdiction des armes chimigues:

Signature: 14/01/1993 Dépôt: 01/12/1994

- Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel: Signature: 03/12/1997 Dépôt: 13/11/1998

- Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques ou à toxines et sur leur destruction:

Adhésion: 09/06/1976

- Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques:

Adhésion: 22/09/2004

- Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite des armes à feu, munitions, explosifs et autres matériels connexes: Signature: 14/11/1997

Dépôt: 04/04/2001

- Convention interaméricaine sur la transparence dans les acquisitions d'armes classiques: Signature: 07/06/1999 Dépôt: 22/10/2002

- Traité d'interdiction complète des essais nuclé-

aires (TICE): Signature: 25/09/1996 Dépôt: 04/10/2001

Sur les droits de l'homme et la justice

-Convention interaméricaine sur les droits de l'homme (pacte de San José de Costa Rica): Signature: 22/11/1969 Dépôt: 24/08/1989

- Convention interaméricaine sur la disparition forcée des personnes: Signature: 08/11/1995 Dépôt: 26/11/1996

 Convention interaméricaine pour prévenir et sanctionner la torture:

Signature: 25/10/1989 Dépôt: 09/03/1990

- Tribunal pénal international: Signature: 07/10/1998 Dépôt: 14/05/2001

Acceptation de la juridiction obligatoire de la Cour internationale de justice: Dépôt: 25/09/1996

Sur le système hémisphérique

-Charte de l'Organisation des États américains: Signature: 30/04/1948

Dépôt: 03/05/1950

Source: Élaboration propre basée sur des informations diffusées par les sites web du bureau du droit international de l'OEA et du bureau des affaires légales de l'ONU.

Le budget

Budget de l'État 2	2008	Bu	dget de la Défense 2008
Monnaie locale	27.917.808.838.589	Monnaie locale	821.138.268.868
US\$	5.097.997.863	US\$	149.945.906
		% du PIB	1,24
PIB 2008 (en US\$)	12.076.000.000	% du budget de l'État	2,94

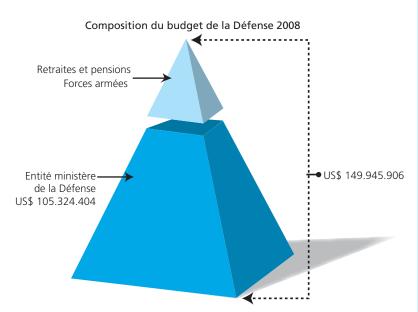
Budget de la Défense 2008 (en monnaie locale)

Entités	Services personnels	Services non personnels	Biens de consommation et de production	Autres*	TOTAL
Ministère de la Défense nationale					
Administration générale	9.294.977.830	2.518.079.637	3.602.659.527	21.228.440.778	36.644.157.772
Commandement en chef	27.897.927.418	6.919.521.579	7.333.979.448	22.532.193.560	64.683.622.005
Force terrestre	285.183.274.318	1.712.196.684	31.228.658.065	3.164.338.260	321.288.467.327
Force aérienne	49.898.936.991	934.393.402	10.027.701.007	6.387.919.254	67.248.950.654
Marine	74.907.326.119	1.283.031.164	8.235.025.506	2.490.079.758	86.915.462.547
Caisse de prêts du Ministère de la Défense*	250.577.952	21.600.000	6.000.000	1.721.822.048	2.000.000.000
Présidence					
Conseil de Défense	236.759.782	6.609.375	2.088.391	0	245.457.548
Cabinet militaire	1.563.141.700	147.090.690	1.062.411.384	0	2.772.643.774
Ministère des Finances	0	0	0	239.339.507.241	239.339.507.241
Retraites et pensions Forces armées					
TOTAL	449.232.922.110	13.542.522.531	61.498.523.328	296.864.300.899	821.138.268.868

^{*} Comprend investissement matériel, biens d'échange, investissement financier, et autres dépenses.

** Entité décentralisée.





Source: Élaboration propre sur la base de la Loi du budget général de la Nation pour l'exercice fiscal 2008. On considère ici le Budget de l'État, ce que le Congrès a approuvé dans la loi citée ci-dessus.

PIB 2008: projection du Perspectives de l'économie mondiale FMI. On a pris cette source à des fins comparatives. Chaque pays élabore le budget sur la base de leur propre estimation du PIB.

La valeur du dollar prise correspond au taux de change selon les Perspectives de l'économie mondiale, FMI. Le taux de change moyen, sur la base des données de la Banque centrale du Paraguay, est de 5.019,75 Guaraníes. Les chiffres sont fournis en monnaie nationale pour d'autres calculs éventuels.

Les expressions traduites en gras (tableau) identifient les différents extraits en rapport avec la défense qui peuvent se trouver sous la classification sectorielle ou institutionnelle dans la loi budgétaire.



Les définitions politiques

Concepts

Qu'- est-ce que la Défense? Qu'- est-ce que la Sécurité? La défense nationale est l'ensemble des politiques, des procédures et des actions développées exclusivement par l'État pour faire face à n'importe quelle sorte d'agression extérieure qui puisse mettre en danger la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriales de la République, ou l'ordre constitutionnel démocratique en vigueur. (Ley de Defensa Nacional y de Seguridad Interna, N° 1.337 - 14/04/1999, Art. 2) Qu'- est-ce que la Sécurité? La sécurité intérieure est la situation de fait dans laquelle l'ordre public est protégé, ainsi que la vie, la liberté et les droits des personnes et des entités et leurs biens, sous la pleine vigueur des institutions établies dans la Constitution nationale. (Ley de Defensa Nacional y de Seguridad Interna, N° 1.337 - 14/04/1999, Art. 37)

Participation en opérations de paix

Missions dans lesquelles participent	Quantité d'effectifs militaires		
	ОМ	Т	
MINUEE (Éthiopie et Érythrée)	1	-	
MINUL (Liberia)	4	-	
MINUS (Soudan)	7	-	
MINUSTAH (Haïti)	-	31	
MONUC (Rép. dém. du Congo)	17	-	
ONUCI (Côte d'Ivoire)	8	2	
UNAMA (Afghanistan)	1	-	
UNMIN (Népal)	5	-	

Le Centre d'entrainement conjoint des opérations de paix (CECOPAZ), a été crée le 8 octobre 2001.



OM: Observateurs militaires - T: Troupe.

<u>Source</u>: Élaboration propre sur la base des documents du Département des opérations de la paix des Nations unies (http://www.un.org/Depts/dpko/dpko/contributors/). Données au 30 juin 2008.

Le Paraguay fait un apport de 76 effectifs militaires aux missions pour le maintien de la paix des Nations unies, ce chiffre représente le 1,19% du total apporté par l'Amérique latine et le 0,09% sur l'apport mondial d'effectifs militaires destinés aux opérations pour le maintien de la paix.



<u>Source</u>: Élaboration propre sur la base des rapports déposés auprès du Registre des armes classiques et le Système des Nations unies pour l'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires. La publication des données du Registre des armes classiques pour 2007, devrait arriver en août 2008.

■ Le Paraguay a publié le *Política de Defensa Nacional* (Politique de la Défense nationale) en 1999.

Facultés constitutionnelles du Congrès

Par rapport à la guerre et à la paix

- Peut-il déclarer la guerre?: Non
- Son autorisation pour déclarer la guerre, est-elle nécessaire?: Oui
- Peut-il signer la paix?: Non
- Son autorisation pour signer la paix, est-elle nécessaire?: Oui
- Son autorisation pour l'entrée de troupes étrangères, est-elle nécessaire?: Oui
- Son autorisation pour la sortie de troupes nationales, est-elle nécessaire?: Oui

Par rapport au contrôle

- Pour la nomination des officiers supérieurs des Forces armées, son approbation est-elle nécessaire?: Oui (1)
- Les officiers supérieurs des Forces armées, peuvent-ils être accusés par le Congrès?: Non
- Peut-il juger les fonctionnaires?: Oui
- Participe-t-il à l'élection des fonctionnaires des institutions de contrôle extérieur?: Oui
- Peut-il introduire des modifications au budget national?: Oui
- (1) Cela correspond au Sénat.

États d'exception

Dénomination: état d'exception.

Cause: conflit armé.

Graves troubles intérieures mettant en danger imminent la Constitution ou le fonctionnement de ses organes.

Participation du pouvoir législatif: peut être déclaré par l'exécutif ou par le Congrès. S'il est déclaré par le pouvoir exécutif, il requiert l'approbation du Congrès.

Dénomination: état de défense.

Cause: agression extérieure.

Participation du pouvoir législatif: requiert l'approbation du Congrès.

Source: Élaboration propre basée sur la Constitution.

Distribution par partis



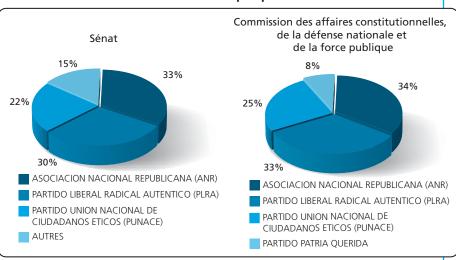


Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par le pouvoir législatif.





Distribution par partis





Organisation du système **Fonctions**

Niveau pouvoirs de l'État

Le Président de la République est le Commandant en chef des Forces armées. Il peut déléguer le commandement effectif à un officier général (le Commandant des Forces militaires). Le Conseil de la Défense nationale sera l'organe conseiller et de consultation du Président de la République en

matière de défense nationale.

Ses membres sont: le Président de la République (qui le présidera), le ministre de la Défense nationale, le ministre des Relations extérieures, le ministre de l'Intérieur, l'officier général qui exerce le poste le plus élevé dans les Forces armées, le Chef de l'État-major conjoint des Forces armées, le fonctionnaire à la charge de l'agence des renseignements de l'État et le secrétaire permanent du Conseil de la Défense nationale.

Le Congrès national exerce les dispositions attribuées par la Constitution nationale et suit en permanence les questions liées à la défense par l'intermédiaire des commissions spécifiques de chaque chambre.

Niveau ministériel

Le ministre de la Défense assiste le Président en tout ce qui concerne la défense nationale et la conduite politique et administrative des Forces armées

Niveau militaire

Le Commandant des Forces militaires exerce le commandement effectif des Forces armées par délégation du Commandant en chef.

L'État-major conjoint est l'organe de planification, conseil et coordination du Commandement des Forces ar-

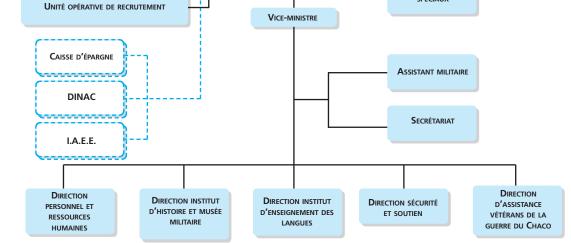
Les Commandants en chef des Armées de la terre, la mer et de l'air, sont les responsables de la préparation, l'organisation, la maintenance el l'équipement de la force correspondante.

Source: Élaboration propre basée sur la Constitution, la Ley de Defensa Nacional y de Seguridad Interna (Nº 1.337 - 14/04/1999) et la Ley de Organización General de las Fuerzas Armadas de la Nación (Nº 74 - 20/11/1991).

> CONSEILLERS SPÉCIAUX

MINISTRE **CABINET MILITAIRE D**IRECTION COMMISSARIAT GÉNÉRAL FORCES ARMÉES **C**ABINET SECRÉTARIAT PRIVÉ DIRECTION ADMINISTRATION ET FINANCES SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DÉPARTEMENT COMMUNICATION SOCIALE **DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES** LIAISON PARLEMENT DIRECTION POLITIQUE ET STRATÉGIE

ORGANIGRAMME



Source: Ministère de la Défense nationale

Le Ministère de la Défense nationale

Fonctions particulières:

- Assister le Président en tout ce qui concerne la défense nationale et la conduction administrative et politique des Forces armées de la Nation.
- -Élaborer des propositions pour la formulation de la politique de la défense nationale.
- -Proposer les directives de base pour la formulation de la politique militaire.
- -Proposer l'organigramme de l'intelligence stratégique.
- -Diriger les relations avec les Forces armées.
- -Proposer au pouvoir exécutif les normes générales pour les Forces armées.
- -Réaliser des études et participer à l'élaboration de la proposition et de l'exécution des plans de la défense nationale.
- -Participer à la planification et à la coordination de la sécurité des travaux d'infrastructure, d'intérêt stratégique national.
- -Proposer des politiques d'assistance pour les anciens combattants de la guerre du Chaco.
- -Intervenir dans les accords à caractère international, liés à la politique de la défense, en coordination avec le Ministère des Relations extérieures.

Permanence moyenne dans le poste des ministres de la Défense **3 ans**

Année de création 1943

Actuel ministre (août 2008)

L'administration change le 15 août 2008. Luis Bareiro Spaini a été désigné comme ministre de la Défense.

Est-ce que les militaires peuvent être des ministres de la Défense?

Oui (en situation de retraite)

Quantité de militaires qui ont été ministres de la Défense

17

Quantité de civils qui ont été ministres de la Défense

_

Y a-t- il eu des femmes à la charge du Ministère de la Défense?

Non

[On ne tient pas compte des ministres en fonction actuellement. La date de création correspond à la date dans laquelle le mot "Défense" devient partie du nom de l'institution]

Sources: Élaboration propre basée sur la Estructura Orgánica y Funcional del Ministerio de Defensa Nacional (Décret Nº 4.794 - 24/01/2005) et l'information donnée par le Ministère de la Défense nationale.

Éducation pour la défense

Principaux cours de spécialisation dans le domaine

Cours	Institution
- Maîtrise en planification et conduction stratégique - Doctorat en développement et défense nationale	Institut de hautes études stratégiques
- Master en sécurité et défense nationale	Université métropolitaine d'Asunción

Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par les institutions mentionnées.



Carrière militaire

FORCE TERRESTRE

Académie militaire

Durée: 4 ans

Diplôme obtenu: Licence en sciences militaires

Grade à la fin des études: Sous-lieutenant

Écoles de formation intermédiaire

Enseigne

Lieutenant

Lieutenant premier

École d'état-major

École de commandement et d'état-major de l'Armée de terre

Capitaine

Major

Lieutenant-colonel

Colonel

Général de brigade

Général de division

Général de l'Armée de terre

FORCE NAVALE

Académie militaire

Durée: 4 ans

Diplôme obtenu: Licence en sciences militaires

Grade à la fin des études: Enseigne

Écoles de formation intermédiaire

Lieutenant de corvette

Lieutenant de frégate

Lieutenant de vaisseau

École d'état-major

École de commandement et d'état-major de l'Armée de mer

Capitaine de corvette

Capitaine de frégate

Capitaine de vaisseau

Contre-amiral

Vice-amiral

Amiral

FORCE AÉRIENNE

Académie militaire

Durée: 4 ans

Diplôme obtenu: Licence en sciences militaires

Grade à la fin des études: Sous-lieutenant

Écoles de formation intermédiaire

Enseigne

Lieutenant

Lieutenant premier

École d'état-major

École de commandement et d'état-major de la Force aérienne

Capitaine

Major

Lieutenant-colonel

Colonel

Général de brigade

Général de division

Général de l'air

Admission à l'académie militaire - 2008 -

Candidats:

379

101

Admis:

Admis:

1 sur 4 candidats

Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par les institutions mentionnées. Admission à l'académie: Ministère de la Défense nationale.Le tableau respecte strictement l'ordre et la hiérarchie des grades présentés dans chaque pays.

Les Forces armées Mission générale Les Forces armées ont pour mission de surveiller l'intégrité territoriale et défendre les autorités légitimement constituées (Constitution, Art. 173) Les Forces armées de la Nation, pour remplir leurs finalités, doivent maintenir l'inviolabilité des frontières terrestres, fluviales et de l'espace aérien; organiser, équiper et entraîner les forces pour faire face à n'importe quelle agression; organiser, encadrer et administrer les réserves; coopérer à la défense civile et coopérer au rétablissement de l'ordre interne quand le Président de la République le dispose ainsi, par décret fondé. (Ley de Organización General de las Fuerzas Armadas de la Nación, Nº 74/91 - 20/11/1991, art.4) Missions particulières Force terrestre Force navale Force aérienne L'Armée de terre est une force terrestre qui La Marine est la Force chargée de l'exécution L'Armée de l'air est responsable de la sauvegareffectue des opérations stratégiques, planifie, de et de la défense de l'espace aérien national et de l'exécution des opérations destinées à l'acdes missions spécifiques de caractère naval. prépare et conduit des opérations de ses unités organiques et de celles sous son contrôle, dont complissement de sa mission. elle vient à l'appui dans l'accomplissement de ses missions spécifiques. **Total des Forces: 11.655** Officiers: 39 Sous-officiers: 1.027 Troupes: 310 1.728 Officiers: 344 Officiers: 1.749 **15%** Sous-officiers: 780 Sous-officiers: 4.174 Troupes: 159 11% Troupes: 2.721 1.283 **74%** 8.644

Source: Ley de Organización General de las Fuerzas Armadas de la Nación (Nº 74 - 20/11/1991) (missions) et le Ministère de la Défense nationale (effectifs).





La femme dans les Forces armées

		Force terrestre	Force navale	Force aérienne
Année d'admission (officiers)	Unités professionnelles	1970	s/d	s/d
	Unités commando	2003	2003	2003
Grad	Grade atteint Tous les grades Tous les grades Tous		Tous les grades	

Les « unités commando » sont les militaires formés pour effectuer des missions militaires liées aux combats et qui ont la capacité de commander. Les « unités professionnelles » sont les militaires formés ou incorporés aux Forces pour fournir un service d'appui technique et/ou professionnel.

s/d: sans données accessibles.

Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par les institutions mentionnées.



Source: Information fournie par le Ministère de la Défense nationale. Le pays où l'attaché réside est considéré ici comme le siège, au-delà d'être accrédité dans un ou plusieurs pays.

Une analyse:

Le processus d'élaboration de la politique de la défense au Paraguay

Juan Francisco Facetti*

Depuis le début du XXe siècle, les coups d'État au Paraguay ont été commandés par des *caudillos* militaires, avec la connivence dans de nombreux cas, des hommes politiques des différents partis politiques.

Le prestige du militaire paraguayen a été historiquement élevé, depuis le moment de la pré indépendance, l'indépendance, les deux guerres internationales contre la Triple Alliance (axe Brésil - Argentine et Uruguay entre 1865- 1870) et la guerre du Chaco (contre la Bolivie, entre 1932 y 1935). Mais, il a pourtant diminué à la fin de la dernière période de gouvernement du Général Stroessner.

Par la suite, plusieurs facteurs ont contribué à une plus grande perte de ce prestige. Parmi eux, les nombreux actes de participation à la vie politique des représentants militaires (en particulier de l'ancien Général Lino Oviedo), et les persistantes plaintes de corruption, avec des hauts dirigeants militaires impliqués dans le trafic de véhicules vers la Bolivie, les trafics illicites des peaux sauvages et d'autres. En particulier, dans les corridors économiques et commerciaux du Paraguay, dominés para la présence militaire et par l'absence des autres institutions de l'État (comme le Ministère public, les douanes, les ports, le pouvoir judiciaire, etc.).

L'espace pour le changement a commencé en 1996 lorsque la citoyenneté paraguayenne, et en particulier, les leaders d'opinion, les jeunes et les dirigeants des partis politiques ont commencé un débat désordonné qui s'est ensuite canalisé avec la participation institutionnelle des leaders du Congrès, des organisations de la société civile, des académiciens nationaux et internationaux et les propres Forces armées. L'espace pour le changement a commencé en 1996 lorsque la citoyenneté paraguayenne, et en particulier, les leaders d'opinion, les jeunes et les dirigeants des partis politiques ont commencé un débat.

^{*}Professeur et chercheur de l'Institut de hauts études stratégiques



Dans la période comprise entre la tentative de coup d'État de 1996 et la fin de 1998, émerge un mouvement d'élites académiciennes et politiques qui a fortement débattu sur la nécessité de promouvoir la modernisation militaire portant sur la réforme de la pensée militaire. Ce processus a suscité et consolidé des personnalités académiques et politiques avec d'importantes connaissances, au moins théoriques, sur la défense dans l'hémisphère, processus par lequel, en 1999, a commencé à se préparer une politique de la défense. Celle là, n'a pas été achevée, dans sa nature participative et transparente, en raison de conflits internes impliquant de grands spécialistes des sciences politiques réformistes, avec des militaires qui se trouvaient dans des postes clés au sein du Conseil de la Défense nationale.

Enfin, après une longue lacune dans le débat public sur la politique de la défense, en 2005, le processus est relancé, mais, sans résultats visibles, jusqu'au début 2007.

Ainsi, le secteur de la défense se trouve dans une transition depuis 1989. Il y a eu quatre phases qui se sont développées en parallèle avec la construction de l'État paraguayen et la consolidation des libertés et de la démocratie:

- Première phase, de 1989 à 1992, ou de continuation de l'autoritarisme: période dans laquelle les institutions sont régies par la Constitution de 1967, les militaires avaient une importante intervention dans la vie politique nationale. Cette intervention a été brusquement éliminée en 1992, à travers l'interdiction constitutionnelle pour les militaires en service actif, de s'engager dans des activités de politique partisane.
- Deuxième phase ou phase d'adaptation: de 1992 à 1996, là où des plaintes ont été déposées devant le Ministère public et le pouvoir judiciaire, à cause de l'intervention des militaires en service actif dans la politique.
- Troisième phase ou celle du printemps du débat sur la défense: depuis 1997 jusqu'au 2000, lorsque le débat à pris fin avec l'élaboration d'une proposition de politique de la défense, une directive de la défense, et plusieurs projets de modernisation, tels que la loi organique des Forces armées, la loi du Ministère de la Défense nationale, et la loi à l'objection de conscience.
- Quatrième phase, celle du retour à l'obscurantisme: depuis 2001 jusqu'au 2007, où disparaît le débat public organisé et structuré sur la politique de la défense nationale, et sur les propositions de lois soumises au Congrès, avec une nouvelle résurgence de l'autoritarisme parmi certains membres des Forces armées.

Le besoin de moderniser la politique de la défense nationale se fait sentir de nouveau en août 2006, cette fois sous l'impulsion des politiciens, qui se sont déclarés préoccupés par l'état de la défense, avant la signature imminente d'un accord militaire entre la Bolivie et le Venezuela où était prévu la construction de détachements militaires et d'importantes bases militaires aux frontières.

A partir de décembre 2006, avec le changement du commandant des Forces militaires et de l'ensemble des dirigeants militaires qui composaient le haut commandement, il a semblé se dégager une nouvelle direction avec un vif intérêt à promouvoir une profonde modernisation et réforme des Forces armées.

Le secteur de la défense se trouve dans une transition depuis 1989.

Tout cela a contribué à la préparation d'un plan du Livre blanc de la défense nationale. Ce processus aurait dû être lancé en 2007, mais finalement son traitement a été retardé. Dans la proposition on peut souligner deux phases: la mise à jour de la politique de la défense nationale (qui deviendra une proposition de base de la politique de la défense), et sa discussion avec la société et les partis politiques.

Á partir de cette analyse, on peut considérer que la troisième phase a été la plus dynamique, participative et productive en matière de propositions de politiques de la défense et leurs outils. Néanmoins, l'absence de continuité dans le débat, le manque d'élan et de suivi de la part du Congrès aux importantes lois proposées, a fait qu'elles soient oubliées et leur traitement différé.

L'absence de conduite et de contrôle civil et démocratique sur les Forces armées a permis la résurgence de l'autoritarisme, ainsi que de reléguer ce thème dans le débat public.

La réforme de la défense est un processus important à cette époque d'après autoritarisme au Paraguay. Toutefois, elle ne peut pas avoir lieu dans une situation d'isolement du secteur public. Ce vaste processus de changement nécessaire, requiert une rencontre entre les acteurs politiques, militaires, citoyens et autres. Ces changements peuvent être promus et soutenus par la communauté internationale, en particulier les pays de l'hémisphère, par lesquels une assistance dans le domaine de la défense peut influer sur leur direction et leur caractère. Cependant, pour être authentique et durable, le début du processus doit venir de l'intérieur du pouvoir politique paraguayen, avec une formulation explicite du pouvoir exécutif, du Congrès, des partis politiques, et des organisations sociales. De la même manière les objectifs politiques et les résultats présentés doivent être clairs et concrets, pour attirer les hommes politiques et la société à un dialogue civil et militaire. Ce n'est que de cette façon qu'on pourra accompagner les changements demandés par la société, qui a voté pour un changement au Paraguay, après soixante-un ans d'hégémonie d'un parti politique.

Cette analyse donne à penser que cette dynamique a vu le jour, ensuite elle s'est apaisée au cours des dernières années, mais elle reste en vigueur, malgré le risque de perdre la masse critique d'intellectuels de la défense. La réhabilitation et la modernisation du secteur de la défense au Paraguay après le régime de Stroessner, reste un présentatif valable et réaliste.

La réforme de la défense est un processus important à cette époque d'après autoritarisme au Paraguay.